

Informations sur la L1 à distance à Rouen

Par **Alexandra_oups**, le 13/09/2019 à 16:34

Bonjour,

Pour commencer, je me présente un peu : j'ai 36 ans, je travaille depuis 16 ans dans une collectivité territoriale, je suis de Lille et j'ai une fille de 7 ans.

Je souhaite me réorienter dans le droit (dans ma collectivité pourquoi pas) et également être plus à l'aise autant professionnellement que personnellement par rapport aux différentes questions juridiques auxquelles on peut être confronté.

Je vais m'inscrire cette semaine en 1ère année de Licence en Droit à l'Université de Rouen et j'aurai aimé avoir des informations. Peut être que quelqu'un par ici, aurait une réponse à mes questions :

- Savez vous me dire comment se déroulent les cours (vidéos ou cours papier ?) ?
- Comment se passe les TD à distance ? Avons nous un ou plusieurs devoirs à rendre par semaine ? (par papier, par mail ?)
- A-t-on un étudiant "réfèrent" ou "parrain" comme dans certaine université ?

N'étant pas du tout sur place, c'est difficile d'avoir des réponses à mes questions. Je ne me déplacerai sur Rouen que lors des examens....

Un grand merci !

Alex

Par **Le Lunaire**, le 25/09/2019 à 14:27

Bonjour Alex, ravi de constater que le droit passionné tout type d'âge ;)

Alors moi je suis en I2 et concernant ma I1 je vais te conter ce qui s'est brièvement passé :

Déjà moi j'allais en cours en continue je ne faisais pas les cours à distance DONC je pense que tu devrais te renseigner auprès de la scolarité de fac concernant le règlement qu'il y a en place dans la structure scolaire.

Puis, l'année se jalonnait sur 2 grandes étapes :

Les cours magistraux certes facultatifs mais pour moi obligatoires. Ne vaut mieux pas les négliger,

A côté de ça il y a donc le TD en classe justement j'y allais aussi tout le temps. Dans lequel on étudie la séance à travailler, le sujet en question, la correction des devoirs (dissertation, commentaire d'arrêt ou autre exercice) ces td sont importants dans le sens où c'est l'une des rares chances aux étudiants à compris et à saisir là où ils se sont trompés dans leurs exercices à faire.

Donc pour toi comme je te disais, renseigne-toi auprès de ta fac pour les modalités de l'assiduité au cours (TD) et examens (Blanc ~ galop d'essai)

Au plaisir de t'avoir un peu aidé et bon courage, n'hésites pas à nous faire de tes quêtes,

bonne journée Alex ;)